









Dossier de presse Palmarès Capitale française de la Biodiversité 2017

Vendredi 29 septembre 2017

Muttersholtz, Capitale française de la Biodiversité 2017

Muttersholtz, commune de 2 004 habitants du Bas-Rhin, a été choisie parmi 88 collectivités candidates pour être la nouvelle Capitale française de la Biodiversité. Le thème de cette année était « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité ».

Muttersholtz mène depuis de nombreuses années une politique publique forte en matière d'environnement et de biodiversité. Pionnière en matière d'éducation à la nature, elle conduit une politique de maîtrise foncière et de restauration de la trame verte et bleue sur son territoire rural, y compris par le maintien ou l'accueil d'activités économiques liées à la nature et au paysage (vergers et pressoir, génie écologique...) et l'écoconstruction; sa Maison de la Nature en est une bonne illustration. « Meilleure petite ville pour la biodiversité 2017 », déjà reconnue Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) en 2015, elle prouve ainsi que ce n'est pas forcément la taille qui compte en matière de transition écologique mais bien la volonté politique, la cohérence de l'action et la mobilisation des acteurs du territoire.

En savoir plus

L'édition 2017 a permis de mettre en avant l'importance de l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de rénovation, ainsi que le rôle des collectivités pour assurer la préservation et la restauration des fonctions écologiques, y compris au travers de <u>19 ateliers de formation</u> organisés au printemps et qui ont réuni plus de 1300 participants.

Cinq autres collectivités récompensées

Trois autres collectivités sont distinguées d'un titre national au regard du thème 2017 « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité » :

Rosny-sous-Bois (44 448 habitants, Seine-Saint-Denis) est désignée « Meilleure ville moyenne pour la biodiversité 2017 » : elle offre un des exemples français les plus aboutis d'écoconstruction de bâtiments scolaires (groupe scolaire des Boutours), et démontre que construire écologique vite, bien et moins cher est possible !

En savoir plus

Strasbourg (276 170 habitants, Bas-Rhin) est désignée « Meilleure grande ville pour la biodiversité 2017 », pour son action globale en faveur de la biodiversité depuis les documents d'urbanisme et de planification, l'aménagement de friches industrielles en nouveaux parcs urbains ou encore la dynamique de végétalisation citoyenne de l'espace public qu'elle anime et soutient. À noter, Strasbourg avait déjà été lauréate dans sa catégorie et désignée Capitale française de la Biodiversité en 2014 autour du thème « Agriculture urbaine et biodiversité ». Elle démontre avec ce prix 2017 qu'elle continue d'agir, qu'elle amplifie son action et son implication en faveur de la biodiversité dans d'autres politiques publiques, avec son plan d'action participatif « Strasbourg Grandeur Nature 2016-2020.

En savoir plus

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (34 373 habitants, Ille-et-Vilaine) est désignée « Meilleure Intercommunalité pour la biodiversité 2017 », pour son action de préservation et de restauration concrète de la trame verte et bleue sur son territoire par l'aménagement de passages à faune notamment et ses efforts en matière d'écoconstruction d'un équipement public.

En savoir plus

Deux prix régionaux ont de plus été décernés :

Mouans-Sartoux (9 544 habitants, Alpes-Maritimes) reçoit le trophée de « Capitale régionale de la biodiversité 2017 » décerné par l'Agence régionale pour l'Environnement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARPE). Un titre qui récompense la commune pour son action continue de préservation et de valorisation de ses terres agricoles, forestières et naturelles. Elle aussi déjà lauréate nationale en 2014 autour du thème « Agriculture et biodiversité », Mouans-Sartoux poursuit donc et amplifie son action en faveur de la restauration collective bio et locale produite en régie agricole municipale en grande partie, mais aussi la transformation de son espace public de centre-ville avec la création d'allées piétonnes qui participent à la trame verte urbaine aux côtés des actions de végétalisation citoyenne qu'elle encourage et accompagne.

En savoir plus

L'ARPE Provence-Alpes-Côte d'Azur expérimentait cette année un travail innovant d'animation régionale de l'opération nationale Capitale française de la Biodiversité, avec le soutien de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et l'appui d'un jury régional. Une expérimentation réussie et qui inspirera sans doute d'autres régions volontaires à l'avenir.

Versailles (85 461 habitants, Yvelines) est distinguée par le « prix régional Île-de-France 2017» décerné par l'agence régionale pour la Nature et la biodiversité en Île-de-France (Natureparif), pour son travail pionnier de transformation paysagère de ses cimetières afin d'éviter l'usage de désherbants toxiques pour l'homme et la nature. Un travail qui a inspiré de nombreuses autres collectivités et qui va beaucoup plus loin que l'obligation désormais réglementaire pour les acteurs publics de ne plus utiliser de pesticides chimiques sur certains de leurs espaces ouverts au public.

En savoir plus

Natureparif est à l'origine de l'opération Capitale française de la Biodiversité, créée dans le cadre d'un programme européen LIFE en 2009-2011.

Capitale française pour la biodiversité : les modalités de participation

Les 88 villes et intercommunalités participantes en 2017 agissent toutes, à leur manière, en fonction de leur histoire, de leur contexte comme de leurs moyens, de façon positive pour la biodiversité, que ce soit pour sa prise en compte et sa valorisation dans les projets d'aménagement et de rénovation ou pour la connaissance et la pédagogie sur la nature.

À partir de leurs réponses à un questionnaire exigeant portant sur leur politique globale et non sur le thème 2017, elles se sont ainsi vu attribuer de 1 à 5 « libellules » symbolisant leur niveau d'engagement en tant que « villes-nature » et « intercommunalités-nature » (voir <u>les collectivités labellisées</u> en 2016 et 2017).

L'évaluation des candidatures et des actions présentées a été réalisée par un comité scientifique et technique composé de chercheurs, techniciens territoriaux, représentants d'institutions et d'associations spécialistes de la nature, sur dossier et au travers de visites de terrain chez les 24 finalistes dans chaque catégorie (petites villes, villes moyennes, grandes villes et intercommunalités). Chacune de ces visites a fait l'objet d'un rapport illustré, qui constitue une véritable source d'inspiration car ce sont des retours d'expériences, d'actions, de mode d'organisation, de réponses à des problématiques, qui cherchent à concilier aménagement et protection de la nature.

Les collectivités finalistes en 2017, autour du thème « Aménager, rénover et bâtir en favorisant la biodiversité »

Catégorie des petites villes

Crépy-en-Valois (<u>lire le rapport de visite</u>)
La Motte-Servolex (<u>lire le rapport de visite</u>)
Le Porge (<u>lire le rapport de visite</u>)
Mouans-Sartoux (<u>lire le rapport de visite</u>)
Muttersholtz (<u>lire le rapport de visite</u>)
Pagny-sur-Moselle (<u>lire le rapport de visite</u>)

Bouc-Bel-Air (lire le rapport de visite)

Catégorie des villes moyennes :

Albi (<u>lire le rapport de visite</u>)
Arles (<u>lire le rapport de visite</u>)
Rosny-sous-Bois (<u>lire le rapport de visite</u>)
Versailles (<u>lire le rapport de visite</u>)

Catégorie des grandes villes

Lille (<u>lire le rapport de visite</u>)

Paris (<u>lire le rapport de visite</u>)

Strasbourg (<u>lire le rapport de visite</u>)

Catégorie des intercommunalités

(<u>lire le rapport de visite</u>)

Communauté d'agglomération Maubeuge-Val de Sambre (<u>lire le rapport de visite</u>)

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (<u>lire le rapport de visite</u>)

Communauté d'agglomération Sophia Antipolis

Eurométropole de Strasbourg (<u>lire le rapport de visite</u>)
Grand Nancy Métropole (<u>lire le rapport de visite</u>)
Grenoble-Alpes Métropole (<u>lire le rapport de visite</u>)
Métropole du Grand Lyon (<u>lire le rapport de visite</u>)
Métropole Nice Côte d'Azur (<u>lire le rapport de visite</u>)
Nantes Métropole (<u>lire le rapport de visite</u>)

Saint-Etienne Métropole (lire le rapport de visite)

Les **actions exemplaires** identifiées et sélectionnées auprès des collectivités participantes sur le thème de l'édition 2017 « Aménager, rénover et bâtir en faveur de la biodiversité » seront prochainement consultables (courant automne 2017) individuellement ou au travers du recueil d'actions 2017, elles rejoindront les presque <u>400 actions exemplaires</u> déjà collectées depuis 2010. Un *benchmark* des actions des collectivités participantes en 2017 est en cours de réalisation, il sera consultable courant automne 2017 (voir le *benchmark* 2016). Un travail universitaire a aussi été réalisé, il présente les <u>retours d'expérience sur l'application de la séquence Eviter - Réduire - Compenser</u> par les collectivités participantes à l'opération.

La cérémonie de remise des trophées aux lauréats se tiendra le 17 octobre prochain à 17h dans les locaux conjoints des Ministères en charge du Logement et de l'Environnement à la Défense, en présence de Madame Brune Poirson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, en clôture d'une journée de valorisation, d'échanges et de débat co-organisée avec le <u>Club EcoQuartier</u>.et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (<u>CEREMA</u>).

Contacts presse:

Ludovic Provost, Plante & Cité – <u>ludovic.provost@plante-et-cite.fr</u> – tél. 02 41 72 38 15 - 06 01 33 68 17 Gilles Lecuir, Natureparif – <u>gilles.lecuir@natureparif.fr</u> – tél. 01 83 65 40 22 - 06 09 69 00 61 Stéphanie Garrido, ARPE Provence-Alpes Côte d'Azur – <u>s.garrido@arpe-paca.org</u> – tél. 04 42 90 90 54 Céline Piquier, Agence française pour la Biodiversité - <u>celine.piquier@afbiodiversite.fr</u> – tél. 06 48 15 33 29

L'opération Capitale française de la Biodiversité est organisée par <u>Plante & Cité</u>, centre technique national sur les espaces verts et la nature en ville, par <u>Natureparif</u>, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, et par <u>l'Agence française pour la Biodiversité</u>, avec l'<u>Agence régionale pour l'Environnement et l'écodéveloppement en Provence Alpes-Côte d'Azur</u> dans le cadre de l'expérimentation de la régionalisation de l'opération. Elle est soutenue par les ministères de la <u>Cohésion des territoires</u> et de la <u>Transition écologique et solidaire</u> et par le <u>Secrétariat exécutif de la Convention biologique des Nations-Unies</u>. Enfin, elle s'appuie sur de <u>nombreux autres partenaires</u>, réunis au sein de son <u>Comité scientifique et technique</u>, en charge de l'évaluation des candidatures.

<u>Muttersholtz</u> est la septième ville à décrocher le titre de « Capitale française de la biodiversité » après <u>Rennes</u> (2016), <u>Strasbourg</u> (2014), <u>Niort</u> (2013), <u>Lille</u> (2012), <u>Montpellier</u> (2011) et <u>Grande-Synthe</u> (2010). <u>En savoir plus</u>

En 2018, l'opération Capitale française de la Biodiversité invitera les collectivités à valoriser leurs actions sur le thème « Conception et gestion écologique des espaces de nature ».